



# Journée régionale de formation des personnels des **ESAT**

4 mars 2008, Mur de Bretagne

## **ATELIER 4 : Les parcours des travailleurs entre les ESAT et le milieu ordinaire.**

*Animation de l'atelier :*

*- DENIAUD Yves, PDITH 35, RENNES (35)*

*GENIN Anne, ESAT Les Maffrais, THORIGNE FOUILLARD (35)*

*Compte-rendu de l'atelier par Rachelle LE DUFF, CREA*

### 1°) Présentation du diaporama

### 2°) Mise en place de 3 sous-groupes pour faciliter les échanges autour des 3 questionnements suivants :

1. Pertinence ou non de la question de l'insertion en milieu ordinaire
2. Freins et atouts de construction de passerelles entre le milieu protégé et le milieu ordinaire
3. Formes et modalités des initiatives repérées dans votre établissement ou à l'extérieur

### 3°) Mise en commun des échanges

#### **Pertinence ou non de la question de l'insertion en milieu ordinaire**

Apport de l'insertion en milieu ordinaire :

- valorisation pour les TH de pouvoir se mettre en exercice en milieu ordinaire, pour valoriser leur compétence

Accord général des participants sur la légitimité de cet objectif, sans apport complémentaire.

#### **Freins et atouts de construction de passerelles entre le milieu protégé et le milieu ordinaire**

Identification des freins :

- Freins du TH : la personne se présente avec un projet et une représentation de cette insertion en milieu ordinaire qui nécessite une mise en cohérence avec la réalité du milieu ordinaire ;
- Interrogation des TH sur l'impact du détachement en milieu ordinaire sur la rémunération : besoin de rassurer les TH à ce sujet ;
- Doutes, réticences des TH pour aller vers le milieu ordinaire : nécessité d'assurer la possibilité de retour en ESAT, avec des allers/retours ;
- Difficultés pour les moniteurs de laisser partir de « bons » éléments, ne sachant pas comment les remplacer en interne ;
- Les entreprises ne connaissent pas les ESAT, les niveaux de financement : quelle communication mettre en œuvre ?
  - Dans les Côtes-d'Armor, dans le cadre de la semaine de l'emploi des TH, mise en place d'une journée de sensibilisation « salon de la sous-traitance » qui a mobilisé 30/40 entreprises ;
  - Actions de l'Agefiph de communication auprès des entreprises qui n'ont aucun TH qui se met en place.
  - Il est à noter que des appels d'offre de collectivités publiques restent sans réponse. Nécessité d'inscrire les ESAT sur les territoires pour se faire connaître des acteurs de la vie économique (chambre de commerce, chambre de l'industrie, chambre d'agriculture, etc.). Actuellement, les ESAT sont absents de ces instances à l'échelle des pays.

### Identification des atouts :

- le stage en milieu ordinaire doit être prévu pour déboucher sur un maximum de réussite pour éviter l'échec
- mise en place d'un relais pour suivre le TH en entreprise : pour passer du détachement au CDI, nécessité d'un accompagnement dans l'emploi pour rassurer l'entreprise. Qui joue ce rôle ? le SAVS ? l'ESAT ?
- Apport de compétences pour l'insertion professionnelle par le dispositif « Différent et compétent »
- **L'aide à l'emploi** s'inscrit dans une prise de relais et peut constituer un levier à présenter à l'entreprise ;
- La **prime de l'Agefiph pour les sortants d'ESAT**, est prévue pour une durée de 1 an, peut être cumulée avec l'aide à l'emploi, cette dernière correspondant à la reconnaissance de la lourdeur du handicap.

### Formes et modalités des initiatives repérées dans votre établissement ou à l'extérieur

Constat de deux types d'ESAT :

- « ceux qui bricolent, n'ont pas la culture de l'insertion »
- et « ceux qui sont dans la démarche d'insertion et ont formalisé des protocoles, des outils, des passerelles avec des partenaires ».

Aussi, les participants soulignent le **besoin de mutualisation des pratiques en ESAT**.

### Expériences relatées :

- des ESAT classiques (et plus anciens) proposent des stage et des détachements en milieu ordinaire ;
- **La palette de parcours professionnels** : ESAT hors les murs, ouvert récemment, à destination de malades psychiques. Cet ESAT propose un parcours progressif d'insertion à travers les étapes suivantes :
  - Un travail sur un projet personnalisé,
  - des stages d'évaluation,
  - une recherche d'emploi en articulation avec l'ANPE, Cap emploi, ..
  - des mises à disposition en milieu ordinaire avec désignation d'un tuteur,
  - un suivi en emploi après la signature du CDI.

Les principaux professionnels de cet ESAT possèdent une expérience importante dans le secteur de l'insertion.

- **Recherche de travaux ciblés pour des mises à disposition** : expérience d'un ESAT hors les murs pour personnes avec troubles des relations, du comportement, lésé-cérébrales : l'ESAT prospecte de nouveaux clients en vue de travaux spécifiques pour ces usagers. Ainsi, pour des travailleurs handicapés ayant besoin de tâches ou d'activités à temps partiel, l'ESAT a contacté une banque qui a identifié des tâches pouvant être déléguées (ex : contrôle de dossiers). L'ESAT a ainsi proposé à cette banque sur des missions ciblées des mises à disposition.
- **Mise en place de rotation de postes** : Expérience d'un ESAT confronté à des demandes de jeunes travailleurs handicapés pour travailler à l'extérieur. Ces expériences ont été l'occasion d'une prise de conscience du rythme de travail attendu en milieu ordinaire. Aussi, l'ESAT a proposé des rotations de postes : 2 à 3 jours en milieu ordinaire puis retour en ESAT pour « se reposer ».
- **Mutualisation des moyens d'ESAT pour répondre à des appels d'offre** : Des ESAT du Finistère de diverses associations (Genêts d'Or, Kan-ar-Mor, Papillons blancs) se sont organisés pour travailler ensemble afin de pouvoir répondre à des commandes d'entreprises (sous-traitance en prestation de services en entreprises) compte-tenu des délais et des exigences à tenir.

- **Mission relations avec le milieu ordinaire confiée à un professionnel** : cette personne explique les finalités du détachement aux entreprises, évalue les pistes de CDI, et identifie les moyens à mettre en œuvre pour accompagner le TH dans l'entreprise.
- **Poste de chargé d'insertion** à l'ESAT Les Mauriers pour l'accompagnement en milieu ordinaire.
- Dispositif **Défi** de l'ESAT les Ateliers de la Baie (22) : présenté en plénière
- **Pyramide 22**, dispositif départemental, propose un accompagnement socioprofessionnel pour les travailleurs handicapés intégrant le milieu ordinaire. Interrogation sur la complémentarité entre Pyramide 22, les SAVS et les ESAT ?
- **An Treiz (29)** : ce dispositif ne permet que le placement en milieu ordinaire. Il se heurte à un financement de l'Agefiph. Projet de SAMSAH dans le Finistère
- **Acta Odo (56)** : spécialisé dans le handicap physique et mental mais pas pour le handicap psychique.
- **Projet de plateau technique d'évaluation des TH d'ESAT porté par le Centre de pré-orientation du Sud Finistère** : l'idée est de mettre de la souplesse dans les parcours d'ESAT, proposer des allers-retours entre ESAT et milieu ordinaire. Travail en cours avec la MDPH pour mettre de la souplesse dans les parcours.
- **Quelle place pour les entreprises adaptées dans les passerelles entre les ESAT et le milieu ordinaire ?** Des professionnels constatent que la sphère sociale n'est pas prise en compte en entreprise adaptée.